



CONSIGNES POUR LA VELOURUTION du samedi 2 Juin 2018

**casque obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans (U 12)
gilet haute visibilité et casque conseillés aux adultes**

Un cycliste est un conducteur de véhicule au même titre que l'automobiliste
Il est tenu de respecter le Code de la route et la signalisation (respecter les feux, les panneaux Stop etc...)

Les « zones de rencontre» (de partage)

Zones qui prévoient une cohabitation apaisée entre les piétons et les véhicules (automobiles, vélos...) dans un même espace.

Les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur les cyclistes et autres véhicules dont la vitesse est limitée à 20 km/h.

(c'est la situation à Narbonne sur le Cours de la République, les Barques, la passerelle).

Si vous empruntez un **passage piétons**, descendez de votre machine, traversez en poussant le vélo, vous serez mieux respectés par les automobilistes qui n'apprécient pas le cycliste qui profite des piétons pour emprunter le passage...).

Une vélorution n'est pas une compétition, elle a pour but de rassembler ceux qui utilisent régulièrement leur vélo pour se déplacer en ville, encourager les déplacements doux et diminuer le nombre de voitures.

C'est un message adressé à la population mais surtout aux élus locaux.

Elus locaux municipalité et Grand Narbonne sont conscients du problème, des travaux d'aménagement de vraies pistes cyclables ont démarrés avenue Carnot (gare), première étape d'un plan prévu sur 3 ans.

Ne pas dépasser le chef de file, pas de ziz-zags, ne pas rouler sur les trottoirs.

Rappel pour la vélorution de ce jour : après avoir contourné le Théâtre regroupement au pied des escaliers, traversée du rond point de l'Ancre à pied jusqu'au parking Victor Hugo.

Vélocité Narbonne
4 rue Cabirol
11100 Narbonne
06 71 20 04 03
06 24 43 29 37